

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Septembre-Octobre 2018

n°127

EDITO



Ludovic Bustos
Maire

[08-09-2018]
FORUM
DES ASSOCIATIONS



La «nouvelle» école maternelle

Après 4 ans de travail, études et travaux, la réhabilitation et extension de l'école maternelle Gérard Philippe va arriver à son terme.

Projet phare du mandat par son ambition, c'est un pari sur l'avenir. Avec l'ensemble des travaux, le bâti existant est nettement amélioré, une nouvelle salle adaptée aux temps périscolaires (temps relais) sera équipée d'un coin cuisine, une nouvelle salle dédiée à la sieste des moyens, en plus de la salle actuelle de sieste des petits.

Pour améliorer la qualité éducative, nous avons décidé de construire une salle polyvalente de plus de 100m², à toiture végétalisée, qui permettra d'avoir un espace pour les activités des enfants. Cet espace sera également disponible pour les activités associatives.

Dans ce projet de réhabilitation, la rénovation thermique du bâtiment est ambitieuse et apportera un confort aux usagers et un gain énergétique pour la commune. Je voudrais saluer chaleureusement l'accompagnement de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) pour arriver à de tels résultats et le travail très étroit avec les enseignants et les ATSEM pour la réflexion sur les aménagements intérieur et extérieur du bâtiment.

Poizat est fait d'entraide, de partenariat, de solidarité. Cet état d'esprit fait partie de l'histoire de la commune. Ainsi les

portes du local dans la cour, pour ranger les tricycles vont être remplacées par l'association « Au Plaisir du Bois ». Qu'ils en soient encore une fois grandement remerciés.

Les travaux, et c'est la règle, se sont déroulés avec quelques imprévus. Il nous a fallu y faire face et les résoudre pour répondre aux priorités de la rentrée scolaire.

Dans un tel projet la mobilisation de tous est la clé de la réussite. Je voudrais témoigner de toute ma gratitude pour l'ensemble du travail fait par les élus, et notamment Jean-Louis Minard qui a suivi quotidiennement le chantier, ainsi que l'ensemble du personnel communal. Tous ont été impliqués et motivés pour la bonne réussite de ce projet commun.

Ainsi toutes les équipes sont mobilisées pour le déménagement de l'école provisoire et l'emménagement dans la nouvelle école. Pour la bonne réussite de cette transition les moyens humains déployés sont importants. Ils apporteront du confort et de la souplesse dans cette période de pré-rentree.

Rendez-vous pour l'inauguration fin 2018... Quoi de plus beau, pour un élu, d'organiser «la croisade des enfants» et ainsi vous retrouver pour la visite de ce bel équipement et donner, officiellement, un nom à la nouvelle salle municipale.

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

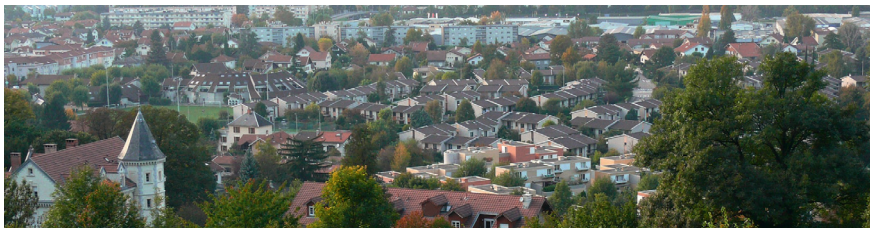
Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 14 mai 2018

Métropole

Le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Présentation et débat clos à 21h06.

Finances

L'attribution d'une subvention aux associations suivantes ayant déposé une demande au préalable :

ASSOCIATIONS SOCIALES ET EDUCATIVES

- COS, Comité des Œuvres Sociales du Personnel : 1 000 €
- UNRPA, Union Nationale des Retraités et Personnes Agées, Les Edelweiss : 500 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- MPT, Maison Pour Tous : 4 000 €
- Bibliothèque Georges Brassens : 6 000 €
- RERS, Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs : 200 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Muay Thai : 100 €
- Tennis Sport Loisirs de Poisat : 3 000 €
- Basket Club Eybens-Poisat : 1 000 €
- Amicale Club Poisat (foot) : 3 000 €
- Cyclo Club Eybens-Poisat : 200 €

AUTRES ASSOCIATIONS POISATIÈRES

- Harmonie Eybens-Poisat : 600 €
- FNACA : 100 €

Personnel

Suite au départ à la retraite de deux agentes, la création :

- d'un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) de 28h, à compter du 27 août 2018 ;
- d'un poste d'adjoint administratif à temps complet dès le 1er septembre 2018.

Divers

- La demande faite par la SDH, Société Dauphinoise de l'Habitat, auprès de l'Etat (DDT), pour vendre un ensemble

immobilier « Les Buissonnets » situé sur la commune. L'avis du Conseil Municipal est consultatif. Le Préfet décidera, ou non d'autoriser la vente souhaitée par la SDH. La vente est réglementée et encadrée par la loi selon l'article L443-7 du CCH ;

- L'organisation du recensement de la population 2019 qui se déroulera du 17 janvier au 16 février.

Information

Signature des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) déposées en mairie depuis le 01/01/2018 et transmises pour traitement à la Métropole.

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2018

Métropole

Le groupement de commande « diagnostic » relatif au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) coordonné par Grenoble-Alpes Métropole afin de permettre la mise en place d'un plan d'actions.

Déplacements

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération grenobloise qui a pour but d'anticiper les évolutions de tous les modes de déplacements pour le transport des personnes et des marchandises d'ici 2030. La commune a donné un avis favorable au PDU avec la notification de quelques remarques.

Intercommunalité

Le groupement de commande relatif à la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) coordonné par la ville de Saint-Martin-d'Hères, dans le cadre d'un dispositif mutualisé pour une mise en concurrence des organismes de formation. Pour représenter la commune, Mme Zohra Abdiche a été désignée comme déléguée titulaire de la commission d'appel d'offre du groupement, et Mme Isabelle Pigeon comme suppléante.

Finances

- Le versement d'une subvention de 200 € à l'Association Départementale des Transports en Commun (ADTC) ;
- La décision modificative n°1 du budget primitif 2018 faisant suite à l'amortissement, réalisé à tort, des biens ZAC022 et ZAC023 pour des montants de 1008 € et 845 €. Ces biens entrant dans le cadre de la compétence voirie ont été transférés à la Métropole.
- Le maintien des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2018/2019.

Personnel

- La suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe, suite à un avancement de grade.

Urbanisme

La vente du terrain situé au 1-3 rue Hector Berlioz à Pluralis pour réaliser la construction de 10 logements sociaux, pour un montant de 100 000 €.

Marché public

L'attribution du marché d'entretien des locaux communaux à l'entreprise SINE ENTRETIEN pour une durée de 4 ans.

Information

Signature :

- d'un contrat de location d'une durée de 60 mois, avec la société ELECTRO CŒUR SAS, pour un défibrillateur semi-automatique. Le montant de cette location est de 720 € par an.
- d'une convention de participation aux frais de fonctionnement de la Mission Locale Sud Isère (MLSI). Le montant s'élève à 5 962.75 € pour l'année 2018.
- d'une convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école d'Herbeys pour les enfants poisatiers scolarisés à Herbeys en 2017/2018. Le montant s'élève à 2 100 €.
- d'une convention de participation financière avec la commune d'Eybens, relative au remboursement des traitements des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) mis à disposition de la commune. Cette participation est de 8 100 € par an.
- d'une convention avec les associations intermédiaires ADAMS et ULISSE, pour la mise à disposition de personnel, jusqu'au 31/08/2018 en cas de remplacement ou de surcroît d'activité. Le coût horaire est fixé à 19.40 € TTC.
- d'une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit, avec l'association Bout'Chou pour une durée de 3 ans.

Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poizat sur notre site : www.ville-poisat.fr

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- Conseil Municipal :**
 Lundis 10 septembre et 8 octobre à 20h - salle du Conseil Municipal
- Comité Consultatif Education :**
 Mardis 18 septembre et 16 octobre à 20h - salle du Conseil Municipal
- Comité Consultatif Culture et Festivités :**
 Lundis 17 septembre et 22 octobre à 20h30 - salle du Conseil Municipal

Rencontre avec les élus
 Les élus sont à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Nouveau

Groupe de Contact gendarmerie

La création de ce groupe s'inscrit dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien qui est une nouvelle organisation de la Gendarmerie avec mutualisation des moyens sur l'ensemble de l'arrondissement de Grenoble zone Gendarmerie.

La zone d'action du Groupe de Contact est basée sur les circonscriptions des Brigades de Gendarmerie de Vif, Le Pont de Claix, Seyssinet-Pariset, Eybens et Sassenage.

Le Groupe de Contact a pour vocation de recréer un lien entre la population, commerçants, chefs d'entreprise, etc. et la gendarmerie. **Le but du Groupe est essentiellement de faire de la prévention** (ex : auprès d'établissements scolaires, ou auprès d'un certain public -seniors-, en organisant par exemple des réunions d'information à thème suivant le public ciblé...).

Le Groupe de Contact se veut être un interlocuteur privilégié pour la population et les commerçants afin d'être destinataire de renseignements pouvant mener à l'anticipation de certains problèmes, voire à la résolution de certaines enquêtes.

Essentiellement mobile, le Groupe de Contact va à la rencontre de la population.

Pour toutes autres informations :
cgd.grenoble+contact@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 Tél : 04 76 20 38 89

«En route pour la rentrée» scolaire 2018/2019

Vous trouverez notre document relatif à la rentrée scolaire « En route pour la rentrée 2018/2019 » sur notre site www.ville-poisat.fr page Vie locale, Enfance et Jeunesse, écoles ou accueil de loisirs, avec toutes les informations nécessaires pour cette nouvelle année, les horaires des écoles, les vacances, les accueils de loisirs que proposent la commune, etc.

Attention : sur le premier document diffusé, le tableau des horaires de la maternelle était erroné, veuillez vous reporter page 15 ou télécharger celui du site.



Village en fête 2018

C'était une belle fête !

Des lectures à écouter, des aquarelles et des dessins d'enfants à admirer, des poissons colorés, une ruche, jouer avec des mots, faire des bulles, des livres pas chers pour l'été et pour aider, apprendre à joliment plier des serviettes, des équipes pour jouer, déguster une paella en toute convivialité et danser sous les étoiles.



Réveillon

Attribution des salles communales

Comme chaque année, un tirage au sort est organisé pour la location de la salle Vigier et de la salle du 8 mai 1945 (pour les Poisatiers) et de l'Espace Culturel Léo Lagrange (pour les associations poisatières) à l'occasion des 2 réveillons.

Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire en mairie avant le 31 octobre. Afin de préserver le caractère équitable du tirage au sort, nous vous demandons de ne déposer qu'un seul bulletin par groupe d'amis. Le tirage au sort se fera début novembre.

Collecte de textile

Opération «Jetez utile !»

Pour vous débarrasser de vos vêtements, linge, tissus de toutes sortes, faites le bon geste.

N'encombrez pas inutilement vos poubelles grises et déposez le textile dans des conteneurs spécialement conçus pour sa collecte. Ils seront à votre disposition place du 8 mai et à l'arrêt Prémol (terminus) de la ligne 13.

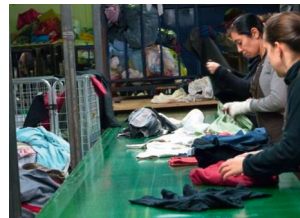
Poisat s'est portée candidate auprès de Grenoble-Alpes Métropole pour expérimenter la collecte de textile par la société coopérative Tri Vallées implantée à Albertville. Tri Vallées va récupérer tous vos textiles qui seront ensuite triés et recyclés de différentes manières selon leur état : friperie, chiffons ou effilochage (transformation des tissus en fibres réutilisées ensuite pour l'isolation, les géotextiles...).



La Société Tri Vallées est invitée à tenir un stand au forum des associations le 8 septembre, pour vous apporter toutes les informations. Vous pourrez en profiter ce jour-là pour leur donner directement vos sacs. En cette période de rentrée, c'est la bonne occasion pour faire le tri dans vos armoires.

Elle vous donnera des précisions sur cette activité qui fait travailler des personnes en insertion.

Ces informations seront également disponibles sur le site de la commune.



Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

Broc'Enfance du 10 juin 2018



La brocante a eu lieu le dimanche 10 juin dans la cour de l'école élémentaire en partenariat avec l'association des parents d'élèves (APE). L'idée des conseillers chargés de cette organisation était de rapporter des jeux dont ils ne se servaient plus et d'en récolter de la part d'autres enfants pour leur donner une seconde vie et les revendre. Grâce à la collaboration avec l'APE, ils ont aussi tenu une vente de gâteaux et de gaufres. L'ensemble de la recette a été reversée à une association d'aide aux enfants malades : Les Blouses Roses.

Pour que cela existe et s'organise au mieux, les enfants se sont rencontrés régulièrement, d'abord en commission pour discuter, proposer des idées et se mettre d'accord, puis lors de permanences pour préparer. Après avoir décidé que la recette des jouets serait reversée à une association aidant les enfants malades, ils ont eu à chercher sur internet celles qui existent autour de Grenoble. L'association Les Blouses Roses a donc été contactée par des conseillers, avec le soutien de l'animateur. Le mercredi 30 mai nous avons rencontré une représentante bénévole de l'association pour lui faire part plus précisément de l'action menée et mieux connaître « Les Blouses Roses », ce qu'ils font dans les hôpitaux et ce qu'ils font de l'argent qu'ils reçoivent. Avant cela, nous avions préparé des affiches et des prospectus pour informer de la récolte de jouets et de la vente lors de la brocante. Les conseillers sont donc allés à la rencontre des commerçants de la commune et des enfants dans chaque classe pour expliquer leur projet. La récolte a permis d'avoir un stock important d'affaires, des jouets et livres. Le CMEJ remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à cette collecte.



Le jour J, la très grande majorité des conseillers est venue y participer. Après avoir installé le stand et étiqueté tous jeux et livres, les ventes ont pu commencer et se sont poursuivies jusqu'à 16h environ. Grâce à un beau travail de la part des conseillers, présentant leur action et l'association Les Blouses Roses, ils ont vendu une grande partie des affaires et ont eu une très jolie recette à reverser à l'association. Une remise du don a donc eu lieu le mercredi 20 juin en présence de conseillers, de la vice-présidente des Blouses Roses et de la trésorière de l'APE. L'argent récolté sera utilisé pour acheter un kit de matériel d'activités permettant d'équiper un service et de soulager les enfants dans leurs soins.

Fête des enfants du 6 juillet 2018. Vive les vacances !

Après un début de mandat très riche en activités, la fête des enfants est venue clore l'année scolaire, avant de repartir l'année prochaine pour de nouveaux projets !

Les cris de joie ont retenti toute la journée pour les enfants qui ont enchaîné les festivités : à midi avec le pique-nique de la restauration, après l'école avec un goûter offert par l'APE et une kermesse organisée par les parents et le service enfance jeunesse.

La fin de journée s'est poursuivie dans le parc du 8 mai 1945 avec un spectacle préparé par les enfants dans le cadre des ateliers découverte du périscolaire présentant divers talents de marionnettistes, danses, chants, musique en passant par des sketches et de la magie. Les familles ont pu se restaurer sur place grâce à la buvette de l'APE qui a épuisé tous ses stocks de hot dog et mr freeze !

Et pour la joie de tous, la soirée s'est finie avec un bal des enfants complètement déjanté, animé par la cie des Zinzins qui nous a fait bouger, rire, vibrer au rythme de danses un brin décalées et qui ont amené les plus grands à retrouver leur âme d'enfants.

De quoi annoncer un bel été... le centre de loisirs a ouvert ses portes sous le soleil, amené les enfants à voyager dans le temps et proposé deux séjours sur le thème des aventuriers pour les enfants et multi activités sportives pour les jeunes.





➤ **Départ à la retraite**

Dernier jour de travail, le mardi 3 juillet 2018 pour Chantal Ascedu, à la mairie depuis 1983. En charge du logement et des affaires sociales, mais aussi d'une partie de la restauration scolaire et de la préparation des conseils municipaux et du CCAS, Chantal est une personne investie dans son travail et une figure bien connue par un grand nombre de Poisatiers.

Ses qualités humaines et professionnelles sont très appréciées par les élus, qui vont beaucoup la regretter. Ses activités seront reprises par Sandra Martinese pour le volet social et Sandra Ferrucci pour la partie Vie des Assemblées.

Nous la remercions pour ces 35 années passées au service de notre commune.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite bien méritée, avec son mari et sa famille dans le Vercors et de s'épanouir dans ses futures activités.

BONNE RETRAITE, Chantal !

➤ **AGIREMPOI / MIFE ISERE**



Depuis le 28 juin, Agiremploi vous accueille dans ses nouveaux locaux à Eybens - 9 rue Cure Bourse - Tél : 04 76 24 02 45

Agiremploi propose aux demandeurs d'emploi en demande d'orientation et en recherche d'emploi, aux salariés en demande de reconversion, d'évolution professionnelle, de sécurisation de leur parcours :

- une offre de service de conseil en évolution professionnelle : informations-conseils sur l'emploi et la formation, bilans de carrière, ateliers thématiques, coaching, ateliers numériques.

- sur rendez-vous, un entretien conseil et un suivi individualisé.

Agiremploi est référencé DATADOCK.

JOURNEE PORTES OUVERTES le 3 octobre 2018

Site internet : www.agiremploi.fr Contact : contact@agiremploi.fr



➤ **Opération brioches 2018**

La traditionnelle vente de brioches au profit de l'association **ESPOIR, ISERE CONTRE LE CANCER**, sera organisée les vendredi 5 et samedi 6 octobre.

Si vous avez envie de donner de votre temps pour cette vente, faites-vous connaître en mairie au 04 76 25 92 43, un créneau de 2 heures de présence au stand vous sera réservé. Nous comptons sur vous.

➤ **Déclaration annuelle de ruches**

du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr - Téléphone : 01 49 55 82 22



➤ **CCAS - Belle sortie de fin d'année pour nos seniors**

Dans le cadre de ses animations, le CCAS a organisé pour les personnes âgées une visite le 28 juin au fort du Saint-Eynard.

Trente Poisatiers ont pris place dans un bus qui les a emmenés dans le massif de la Chartreuse à 1 338 m d'altitude.

De là, ils ont pu admirer un superbe point de vue sur Grenoble et les alentours et visiter le fort, intéressés par les explications données par leur guide, Paul Molliex, Poisatier lui aussi.



Ensuite, un goûter a permis à tous de faire une pause bien agréable sur la terrasse ensoleillée tout en discutant et en échangeant. Il a fallu alors quitter ce cadre magnifique pour un retour à Poisat avec la tête remplie de bons souvenirs.

Le Point Accueil Jeunes

L'année scolaire 2017-2018 s'est terminée par une soirée Laser Game le vendredi 15 juin 2018.

Pour construire la nouvelle programmation jeunesse de la rentrée, Laura vous donne rendez-vous le vendredi 21 septembre pour un pot de rentrée spécial jeunes de 17h à 19h au CSCS afin de concrétiser vos envies, vos idées, construire vos projets et organiser pour les plus de 16 ans les départs autonomes avec le dispositif 1, 2, 3, départ....

Pour les 17 ans et plus, la prochaine session BAFA intercommunale est programmée aux vacances d'automne. Ce dispositif permet aux jeunes une aide à la formation BAFA, mais également un suivi dans la formation dans leur stage et dans l'apprentissage d'un métier d'animateur. Pour plus de renseignements contacter Laura l'animatrice jeunesse au 06.08.62.40.45 du mardi au vendredi de 17h à 18h30. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire (attention les places sont limitées !).

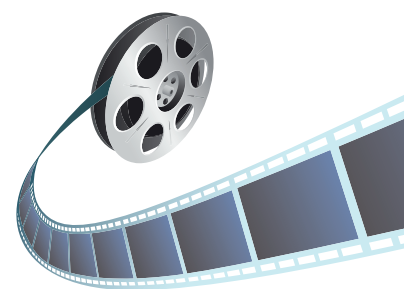
L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances

Pour cette nouvelle année 2018-2019, les mercredis du centre de loisirs seront axés autour du cinéma, avec la découverte de la réalisation du court métrage. De nombreuses animations seront organisées : activités manuelles, sportives, atelier cuisine, grands jeux, sorties... Le programme sera disponible à la rentrée au centre ou sur le site www.ville-poisat.fr.

On n'attend plus que vous !

Et pour les vacances, un tour du monde en 50 jours sera le fil conducteur de l'année ! Nous allons partir à la découverte des cultures du monde avec des activités manuelles, des dégustations culinaires, du sports, des grands jeux plus fous les uns que les autres, des sorties... Et plein d'autres surprises à découvrir !

Notre premier voyage commencera aux vacances d'automne par l'Amérique !



Village en fête

Pour la fête du village samedi 24 juin, l'équipe du service Enfance-Jeunesse et les bénévoles de l'association Au Plaisir du Bois ont plongé les enfants et leurs parents dans un aquarium de couleurs ! Embarquement immédiat en arrivant au centre transformé pour l'occasion dans un décor de pleine mer préparé par les enfants lors des ateliers découverte. Les enfants ont pu choisir leur silhouette, découper leur gabarit avec les machines à bois, et peindre leurs poissons à la rencontre des pirates ou d'une petite escale sur la plage. Chacun pouvait repartir avec sa création ou ceux qui voulaient prolonger le talent, ont peint des poissons qui seront réutilisés pour les prochaines festivités avec une pêche à la ligne faite maison.



En route pour la rentrée

Pour n'oublier aucune date importante de votre rentrée, pour vous y retrouver dans l'organisation, les inscriptions et les contacts des acteurs éducatifs, consultez « en route pour la rentrée », disponible en mairie ou au CSCS ou téléchargez-le sur www.ville-poisat.fr.

Dates de rentrée à retenir :

lundi 3 septembre :

rentrée scolaire (pensez à inscrire vos enfants aux accueils périscolaires !)

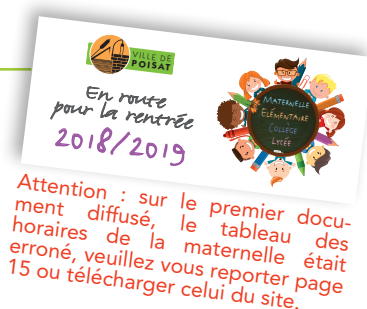
vendredi 7 septembre à 18h au CSCS :

pot de rentrée et rencontres familles avec le service Enfance Jeunesse

samedi 8 septembre matin place du Temps Libre :

forum des associations et inscriptions aux passerelles, infos sur le pédibus, etc

vendredi 21 septembre à 17h au CSCS : pot de rentrée des jeunes



M. Mounier, Président du TSL, nous a quittés

Jean-Pierre Mounier était investi dans de nombreuses associations. Son altruisme se cachait derrière un naturel discret et une timidité atterréante. Il n'habitait plus Poisat depuis plusieurs années, mais son investissement pour la commune était à la hauteur de son attachement. Président du Tennis Sport Loisirs Poisat depuis 10 ans après avoir été secrétaire puis trésorier, son engagement dépassait les limites du club (il a coordonné plusieurs événements au niveau de la ville, dont le tournoi multisports lors du Village en Fête n'est qu'un exemple), et même les frontières de la ville (il était très présent au niveau du comité du tennis Isère).

Jean-Pierre est parti le 30 juin 2018, en toute discrétion, mais en laissant une empreinte importante à Poisat, imbibée de fraternité.

Le Maire, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal adressent leurs plus vives condoléances à la famille.



► Mme Bernard nous a quittés

Née en 1964, Sylvie Bernard passe une partie de son enfance, jusqu'en 1972 dans la ferme de son grand-père «la ferme Bernard» qui a laissé la place au lotissement des Primevères. Elle passe son adolescence à Eybens et fait des études supérieures en chimie au Lycée Vaucanson. Revenue à Poizat où elle habitait aux Primevères avec sa fille Julie, elle s'est beaucoup investie dans la commune. Elle a été élue Conseillère Municipale dans le 1er mandat (2001-2008) du Maire Jean-Marc UHRY.

Elle s'est ainsi beaucoup mobilisée auprès des personnes âgées puis ensuite dans le monde associatif pour du soutien scolaire et toujours de l'aide aux plus anciens. Elle nous quitte trop tôt à 54 ans, le 30 juin 2018, vaincue par une cruelle maladie contre laquelle elle a combattu énergiquement et de toutes ses forces. Il nous restera en mémoire sa grande gentillesse.

Les élus et le personnel de la mairie adressent à sa fille Julie et à ses proches leurs sincères condoléances.



► Projet de construction de 10 logements locatifs sociaux «BERLIOZ»

Après plusieurs années de réflexion, la municipalité a décidé, à l'automne 2017, de réaliser sur le terrain de l'ancienne boulangerie rue Hector Berlioz, un projet de construction de logements locatifs sociaux.



Le bâtiment existant doit être démolé car il est en mauvais état et ne peut pas être réhabilité.

Après consultation de plusieurs bailleurs sociaux, il a été décidé de confier à Pluralis la construction d'une opération de 10 logements sociaux dans un bâtiment de type R+1.

Les logements du rez de chaussée seront accessibles.

La performance énergétique du bâtiment sera basée sur la réglementation RT 2012-20 %

Le projet respectera les règles de la zone Um du PLU, il ne sera pas plus haut que le bâtiment existant et le traitement architectural permettra la valorisation du quartier.

Les techniques de construction mises en œuvre auront pour but de limiter les nuisances apportées à l'environnement lors des travaux.

Les caractéristiques du projet :

- 10 logements collectifs destinés à la location (7 PLUS et 3 PLAI)
- granulométrie des logements : 3T2 / 5T3 / 2T4
- surface moyenne 42 m² (T2), 63 m² (T3), 70 m² (T4)
- démolition préalable du bâtiment existant et consolidation des sols si nécessaire
- construction d'un immeuble R +1 correspondant au volume du bâti actuel
- stationnement des véhicules sur la parcelle (1 place par logement)

Le planning prévisionnel

Été 2018 : vente du tènement communal de 828 m² à Pluralis

3ème trimestre 2018 : permis de construire et dossier de financement

1er trimestre 2019 : consultation des entreprises

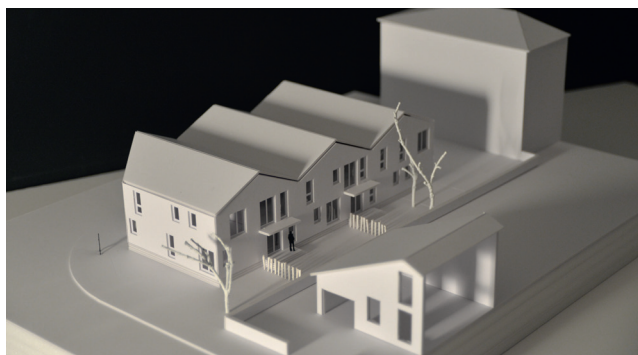
2ème trimestre 2019 : démarrage des travaux

2ème trimestre 2020 : fin des travaux et livraison des logements.

Une délibération du conseil municipal du 2 juillet 2018 a approuvé la vente du tènement communal à Pluralis, pour un montant de 100 000 € conformément à l'estimation du service des Domaines.

Ces 10 logements sociaux viendront augmenter la part prise par Poizat dans le logement social de la Métropole ; cette part est actuellement de 13,5 % pour un nombre de 117 logements.

Le projet a été présenté lors d'une réunion publique tenue le 18 juin 2018 à la salle du 8 mai.



L'ÉCOLE MATERNELLE

Une «nouvelle» école accueillera les enfants de maternelle à cette rentrée 2018.

Les enfants des 3 classes de maternelle vont faire leur rentrée scolaire dans une nouvelle école, remise à neuf, réhabilitée thermiquement (isolation extérieure et ventilation double flux) avec un traitement phonique dans les salles de classes (faux plafonds et sols).

Une nouvelle salle d'évolution plus grande en surface et en hauteur, accessible depuis l'extérieur et avec des sanitaires associés ; un dortoir supplémentaire pour les moyens ; une salle en plus, bien adaptée pour le temps périscolaire ; une salle de réunion à aménager qui facilitera le travail des enseignants et des ATSEM. Sans oublier les aménagements extérieurs avec un nouveau préau plus fonctionnel, une structure de jeu moderne et aux dernières normes. Une cour revêtue à neuf et des pelouses qui vont être refaites au début de l'automne.

Comme dans tout chantier surtout en rénovation, il a fallu s'adapter, résoudre de nombreux problèmes et terminer un peu à la course pour tenir le délai.

Le reste du mobilier ancien a pris le 17 juillet, la direction du village de Marom au Cameroun (village de 3000 habitants situé à 400 km au Nord de Douala, dans une région équatoriale très arrosée à 1000 m d'altitude), grâce à un partenariat avec l'association Culture Loisirs Vacances (CLV) de Saint-Marcellin qui apporte son soutien aux écoles de Marom, et à l'association Energies Sans Frontières de Seyssinet-Pariset qui mène un projet pour l'alimentation en eau et l'électrification du village. Ce sera une belle histoire à raconter aux enfants de notre école maternelle.



En même temps, les bâtiments modulaires qui ont accueillis pendant un an les élèves dans la cour de l'école élémentaire ont été évacués et les sols remis en état, la réfection des pelouses sera engagée en début d'automne, période plus favorable.

Et on laissera aux enfants le soin de s'appropriier les lieux et d'exprimer leurs sentiments.

Jean-Louis Minard,
Adjoint aux Travaux

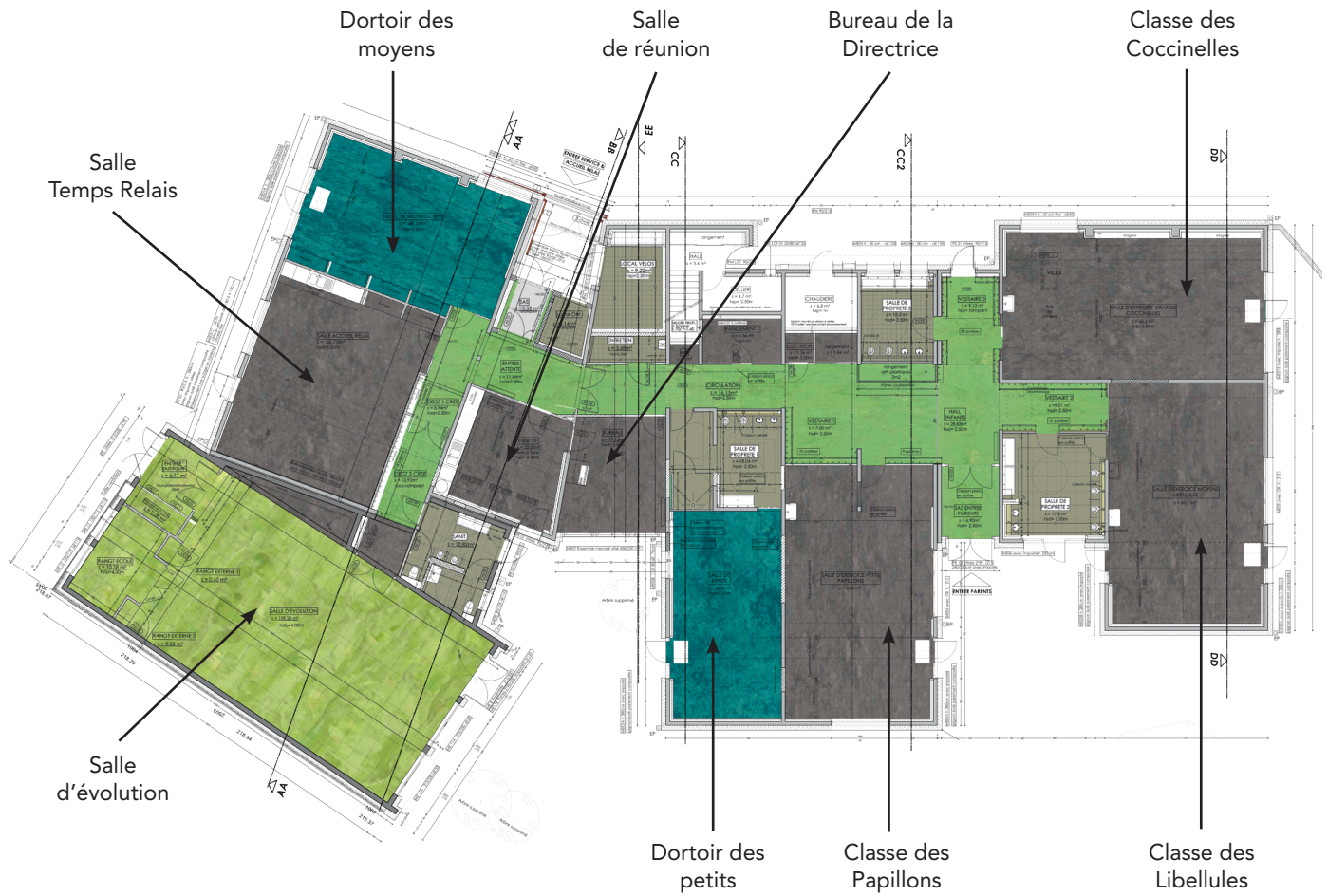


▶ Photos prises avant le 24 juillet, date du bouclage rédactionnel du VP.

PLAN DE MASSE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Rendre les trottoirs aux piétons

(rappel et suite)

Encore un grand merci aux nombreux propriétaires qui taillent leurs haies régulièrement afin de laisser libre la largeur des trottoirs pour les piétons.

Il y a encore une bonne progression dans les deux derniers mois.

Et comme l'été est bien avancé, avec chaleur et pluie, les haies prennent leurs aises, alors aidez-les à rester à leur place. Et n'oubliez pas aussi de tailler les branches basses des arbres qui débordent sur les trottoirs.

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois

Les travaux Métro :

La poursuite du chantier Eau et Assainissement rue Jean-Philippe Rameau. Les travaux avancent correctement malgré quelques difficultés dues à la profondeur des tranchées et la présence de l'eau de nappe.

Les raccordements dans le giratoire du puits ont été faits mi-



juillet.

La réfection des enrobés devrait être réalisée pendant le mois d'août.

A la suite les travaux seront engagés rue Théodore Dubois. Le chantier a été à l'arrêt pendant deux semaines en août pour cause de congés.

Les travaux communaux :

- Le chantier de l'école maternelle s'est poursuivi, un peu à la course dans les dernières semaines afin de livrer une nouvelle école aux enfants à leur retour de vacances.

- Le désherbage des espaces communaux

- La taille des haies et arbustes

- A la salle du 8 mai, le remplacement des volets roulants qui ne fonctionnent pas

- A Prémol, le début des travaux de renouvellement du forum.

- A l'école élémentaire, l'enlèvement des bungalows de l'école maternelle provisoire et le début de la remise en état des espaces libérés.

Ce qui se fera dans les 2 prochains mois

- Le chantier de la régie Eau et Assainissement de la Métro continue rue Théodore Dubois, l'objectif étant de rattraper le petit retard pris rue Jean-Philippe Rameau afin de les terminer avant la fin du mois d'octobre. Donc encore merci aux riverains pour leur patience.

- Les travaux se termineront à l'école maternelle avec les plantations et la réalisation des pelouses.

- A l'école élémentaire, le réaménagement de l'espace occupé cette année par les bungalows de l'école maternelle sera réalisé.

- A Prémol, le forum va retrouver son aspect habituel.

Jean-Louis Minard,
Adjoint aux Travaux

Un point sur l'avancement du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) METROPOLITAIN



Grenoble-Alpes Métropole a finalisé son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le 11 juin dernier lors du conseil municipal, ce PADD a fait l'objet d'un second débat. Il avait déjà été présenté précédemment, mais il a évolué dans son contenu et un nouveau débat était nécessaire. Le PADD métropolitain est un document d'orientation générale et aussi une obligation réglementaire. En un mot, il est un préalable nécessaire avant l'élaboration des cartes de zonages, du règlement, du rapport de présentation et autres documents composant le dossier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou PLUI.

Le PADD se découpe en grands chapitres traitant pour les uns de l'environnement et du cadre de vie, de l'habitat ou pour les autres de l'économie ou encore des déplacements. La Métropole souhaite s'appuyer sur les atouts du bassin grenoblois : une métropole de montagne avec une forte diversité et une grande qualité de vie.

Ce PADD a aussi été présenté lors d'une réunion publique tenue à Poisat le 18 juin 2018.

Le PLUI est entré dans la dernière phase d'élaboration.

Le projet sera arrêté lors du Conseil Métropolitain du 28 septembre 2018.

Il sera ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) dont fait partie la commune de Poisat au dernier trimestre 2018. A cette occasion il y aura une réunion publique de présentation à Poisat axée sur le volet communal et un cahier de concertation sera mis à la disposition des Poisatiers à l'accueil de la Mairie.

Ensuite le projet de PLUI amendé à la suite des avis des PPA sera soumis à l'enquête publique en avril 2019, afin d'arriver à une approbation du PLUI par le conseil métropolitain en décembre 2019.

Lors de l'enquête publique, les habitants pourront s'exprimer auprès des commissaires enquêteurs ou sur les registres mis à disposition à la Mairie.

Le PLUI se substituera alors au PLU de Poisat dont il conservera l'esprit.



La ligne CHRONO à Poizat, c'est parti !

La ligne Chrono C7 est en service à partir du lundi 3 septembre.

Oubliez la ligne Proximo 11 !

Presque une nouvelle ligne avec :

- un fonctionnement de 5h30 à 1h du matin tous les jours de la semaine
- un passage toutes les 7 à 10 mn (de 7h à 19h) du lundi au samedi
- le même itinéraire et les mêmes arrêts que la ligne 11, entre Gières-Université et Echirolles-Comboire
- des passages plus rapprochés aussi les dimanches et jours fériés (20 mn au lieu de 30 mn)



RAM SUD

Le Relais Assistantes Maternelles Poizat a une convention avec la ville de Saint-Martin-d'Hères et le RAM Sud depuis 2006. Pour les parents et les assistantes maternelles, une permanence et un temps collectif sont assurés par Florence Vogel, au multi accueil Bout'Chou et au CSCS.

Dates des permanences : lundis 10/09 - 01/10 - 05/11 - 03/12/2018

[AUTOUR] www.ville-poisat.fr DE POISAT

Grenoble-Alpes Métropole

Conseil Métropolitain :

Le prochain Conseil Métropolitain aura lieu le vendredi 28 septembre à 10h. Il est ouvert au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

[ACTUALITÉS] www.ville-poisat.fr LOCALES

Association de la Communauté Catholique de Poizat

Inscriptions au catéchisme de la paroisse de la Sainte Trinité pour la rentrée 2018/2019 :

- au centre œcuménique Saint Marc - 6 avenue Malherbe 38100 Grenoble, le samedi 8 septembre à partir de 9h30

- à Eybens à la salle paroissiale (derrière l'église), le mercredi 12 septembre de 17h à 18h30

Première rencontre de catéchisme pour tous les niveaux (CE1 à CM2) au centre œcuménique Saint Marc, le samedi 15 septembre de 9h15 à 12h

Rencontre pour les parents : jeudi 20 septembre à 20h30 au centre œcuménique Saint Marc.

Pour l'association - Béatrice SEURE

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Vous aimeriez avoir des renseignements sur notre association et son fonctionnement ?

Nous vous invitons vendredi 14 septembre à 19h, salle du 8 mai, autour d'un apéritif amical «portes ouvertes». Nous serons heureux de vous faire découvrir notre Réseau et de vous parler de la quarantaine d'échanges en cours. Cette première rencontre de rentrée vous permettra de connaître «en avant-première» les nouvelles propositions et demandes de savoirs des membres du Réseau.

Nous serons présents le 8 septembre au Forum des Associations.

Pour de plus amples renseignements ou pour nous contacter d'ici là :

Site: <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr

Tél. : 07 83 63 29 04

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas de consulter
le site et de regarder le panneau lumineux
pour des informations plus réactives !

► Tennis Sport Loisirs de Poisat

Homage à Jean-Pierre Mounier



Le TSL Poisat est en deuil. Jean-Pierre Mounier, Président du TSL Poisat depuis plus de 10 ans, nous a quittés samedi 30 juin 2018. Tous les membres du Club garderont en mémoire l'investissement de Jean-Pierre au sein de l'association. Jean-Pierre aimait le tennis, il encourageait ses sportifs, organisait des manifestations, s'impliquait au Comité de l'Isère pour que le TSL Poisat soit un Club reconnu dans la région.

Nous te remercions, Jean-Pierre, pour toutes tes actions et toutes tes attentions envers chaque adhérent. Nous ne t'oublions pas et tâcherons de poursuivre chaque action que tu as menée, afin que vive le tennis à Poisat, comme tu l'as toujours souhaité.

Inscriptions :

Les inscriptions, pour l'école de tennis du Tennis Sport Loisirs Poisat 2018/2019, auront lieu le mercredi 5 septembre de 13h30 à 18h30 au chalet des Sports. Il y aura également un deuxième temps d'inscription le samedi 8 septembre lors du forum des associations de Poisat.

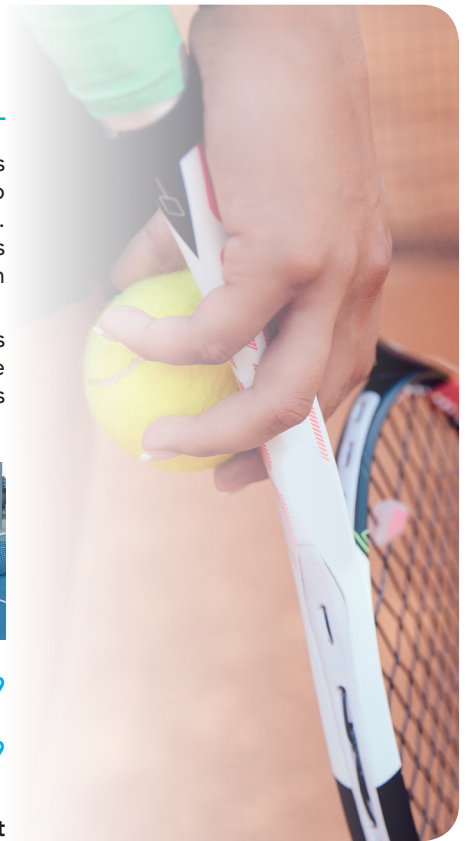


Les inscriptions pour les stagiaires adultes du Tennis Sport Loisirs Poisat 2018/2019 auront lieu le mercredi 5 septembre de 18h30 à 19h30 au chalet des Sports.

Les inscriptions pour les compétiteurs du Tennis Sport Loisirs Poisat 2018/2019 auront lieu le mercredi 5 septembre de 19h30 à 20h30 au chalet des Sports.

Passez de bonnes vacances !

Sportivement, le TSL Poisat



► Poisat Karaté et +

La rentrée approche ainsi que la reprise des cours au club « Poisat Karaté et + » pour sa quatrième saison.

L'année a vu grandir le club en nombre d'adhérents mais également en couleurs de ceintures. En dehors des quatre ceintures noires présentes à l'origine, de la ceinture noire de Luigi acquise au sein du club, ceux qui ont débuté à Poisat ces trois dernières années arborent maintenant des ceintures jaunes, oranges ou vertes. C'est joli sur le tatami, c'est aussi une satisfaction pour ce que cela révèle du travail et des progrès accomplis par les adhérents.

Les trois enseignants qui animent les cours du lundi soir, jeudi soir et samedi matin apportent des visions complémentaires du karaté ce qui permet à chacun d'enrichir sa pratique. Le club a effectivement la volonté d'être ouvert, en témoigne la participation à différents stages dans lesquels nous côtoyons des experts d'écoles différentes.



Au club de Poisat, l'étiquette et la rigueur du karaté sont apprises mais l'ambiance est détendue et accueillante.

Les élèves viennent d'horizons différents, actuellement en nombre égal femmes/hommes et sont d'âges variés (8 ans minimum, et il n'y a pas de maximum ; en tout cas aux 70 ans que porte allègrement le plus ancien élève, on se fait toujours plaisir) et la progression se fait au rythme de chacun.



« Poisat Karaté et + » a aussi participé cette année à une compétition inter-club, kata et combats, organisée par le club du Cheylas de laquelle nous avons ramené beaucoup de médailles mais surtout énormément de plaisir et de très belles images comme les katas en équipe et l'engagement dans les combats face à des karatékas d'autres clubs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les entraînements durent 1h30 et se déroulent (sauf changement tardif de salle) le lundi soir 19h au gymnase de l'école maternelle de Poisat, et le jeudi soir 19h30 et samedi 10h30 dans le préau fermé de l'école élémentaire de Poisat.

Pour avoir plus de précisions, prendre contact ou vous inscrire, rendez-vous au Forum des Associations de Poisat le 8 septembre ou téléphonez au 06 72 74 01 55.

► Club des Edelweiss UNRPA

Ensemble et solidaires



Avant la fermeture du Club pendant les vacances d'été, nous avons fait le point des six derniers mois.

Les adhérents ont été très présents à la belote et au scrabble, à la gymnastique douce, à la peinture sur soie, à la poterie et les lotos très réussis surtout celui en fin d'année grâce à la participation de certains commerçants et qu'ils en soient encore remerciés.

Certaines adhérentes viennent passer un moment convivial pour éviter la solitude.

Sans compter les repas soit avec traiteur soit au restaurant et les sorties ; celle du 23 juin dernier avec l'UNRPA de Saint-Martin-d'Hères au Parc de la tête d'Or à Lyon a été notamment très réussie. D'autres sont prévues en novembre et décembre.

Le prochain Conseil d'Administration se réunira pour fixer notre programme jusqu'à notre Assemblée Générale de février ou mars.

Nous vous attendons à notre espace lors du Forum des Associations le 8 septembre prochain avec d'autres idées et pourquoi pas avec vos suggestions.

Bonne rentrée à tous

Dans une démarche de développement durable, de circuit court et de soutien à l'agriculture locale, la coopérative L'équytable vous propose chaque semaine une livraison de paniers de produits frais, locaux et de saison.

Grâce à son réseau de 35 producteurs isérois, vous accédez à une gamme large et diversifiée de paniers avec les légumes bio, fruits, fromages, laitages, pain, goûter et œufs, avec différentes tailles et fréquence, pour répondre à vos besoins (paniers de 10 à 17€). De nombreux autres produits sont fournis grâce à des commandes groupées (viandes, pâtes, farines, etc.). Une petite épicerie est aussi disponible sur le lieu de la distribution.



Par un système d'abonnement, avec une tarification équitable, vous pouvez venir retirer vos paniers, toutes les semaines ou tous les 15 jours, dans l'un de nos points de distributions de l'agglomération : à Echirolles, Pont de Claix, St Martin d'Hères, Poisat, la Tronche ou Grenoble.



Pendant vos vacances, vous pouvez décaler vos paniers ! Et lorsqu'un produit ne vous convient pas dans le panier légumes, une boîte à échange permet d'y remédier.

N'hésitez pas à faire un mois d'essai.

En adhérant à L'équytable, vous vous engagez pour un changement de nos modes de consommation en limitant les transports et les emballages et devenez un réel acteur en faveur des agriculteurs locaux, de l'emploi local, de l'environnement et du climat.

**Contact pour plus d'informations : 04 76 29 22 13 - courriel : lequytable@gmail.com - site : www.lequytable.fr
facebook : [lequytable](https://www.facebook.com/lequytable).**



Amicale Laïque

L'association a fêté ses 40 ans !

Le 30 mai à l'Espace Culturel Léo Lagrange, l'Amicale laïque avait convié, en présence du maire et d'élus référents de la vie associative et de l'éducation, des membres fondateurs de l'association (1977/1978), ou ayant assuré au fil des décennies le fonctionnement de l'Amicale laïque soit directement, soit par leur soutien affirmé : présidents successifs, anciens maires, anciens directeurs d'école, et ceux qui font l'actualité de l'association : membres du CA,

bénévoles et adhérents actuels.

Fêter un anniversaire c'est aussi, sans nostalgie, se retourner vers le passé pour se rappeler d'où vient l'association, et parcourir ce fil rouge qui court de sa fondation à son actualité.

Sylvie Tarrozzi, ancienne présidente, a ainsi rappelé ce qui a conduit à la création et au développement de l'ALP (ses statuts) et a fait revivre ce que furent les engagements des membres de l'association au service des Poisatiers (depuis la gestion de la cantine scolaire, la participation financière aux sorties de ski, aux classes vertes, à l'achat des fournitures scolaires, jusqu'à la mise en place d'une activité informatique dès 1999).

Aujourd'hui nous poursuivons ce même engagement qui perdure à travers les actions actuelles de l'ALP : soutien à l'œuvre pédagogique de l'école laïque (par une aide financière à des actions ponctuelles et à l'équipement informatique), aux élèves qui ont besoin d'un « coup de pouce » (niveau élémentaire et secondaire), sans oublier les adultes qui en raison de l'évolution des nouvelles technologies ont besoin d'être aidés pour s'approprier l'outil informatique.

Toutes ces actions, financées par les adhésions et les cotisations des adhérents, ont été soutenues au fil des années par l'aide matérielle constante que nous apporte la municipalité (prêt de salles).

Monsieur le Maire a souligné l'importance du rôle de l'association dans toutes ses actions au service de l'école laïque et de l'éducation.

La soirée s'est poursuivie par le partage du verre de l'amitié agrémenté d'un buffet.

Le CA de l'ALP adresse à nouveau ses vifs remerciements à Monsieur le Maire, aux élus, à tous ceux qui ont pu être présents et à tous les bénévoles et adhérents qui participent à la vie actuelle de l'association.

Comme d'autres associations nous accueillerions avec plaisir de nouveaux bénévoles.

Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Le BBCEP organise son traditionnel stage de basket pendant les vacances d'automne

U9, U11, U13 et U15 (de 2011 à 2004) pour les licenciés et non licenciés

De 8h30 à 17h30 au Gymnase Fernand Faivre à Eybens

Inscriptions possibles à la journée

Informations supplémentaires :
<https://www.bbcep.fr/stages-basket>



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Atelier d'écriture

Jouer avec votre créativité ?
Envie d'écrire ?

Venez partager vos idées à l'atelier d'écriture qui souhaite prendre un autre rythme cette année.

Rencontre mardi 18 septembre à 17h30 à la Bibliothèque Georges Brassens

Le jeu de juin

Les adultes et enfants (à partir du CM2) devaient utiliser dans une phrase un mot parmi les 10 proposés par «Dis-moi dix mots» : accent, bagou, griot-

te, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent-e, voix, volubile.

Voici quelques-unes d'entre elles.

Remarquez qu'une personne a réussi à placer 7 mots dans sa phrase !

Bravo à l'ensemble des 28 participants.

- Je donnerai volontiers ma **voix** à celle qui osera donner de la **voix**.

- Elle le conquiert de son tempérament **volubile**.

- **Ohé !** dans le monde où on vit il faudrait plus de solidarité

- J'ai « sue-sûr-hé » pour jouer, non sans mal, avec un de ces 10 « maux » que ces dames ont voulu me **susurrer** très fort, moi ... le mâle.

- **Susurrer** à l'oreille des enfants pour qu'ils s'endorment et **susurrer** à l'oreille des adultes pour qu'ils se réveillent.

- **Placoter** ? Plutôt que simplement **susurrer** ce mot, tout bon **griot**

préférera, quel que soit son **accent**, mais avec tout son **bagou**, nous saouler de sa **truculente jactance**.

Horaires des permanences de prêt

- Lundi, mercredi, vendredi : 16h-18h
- Samedi : 10h30-12h

Vacances scolaires

Les mardis et vendredis en général
Se renseigner au 04 76 25 83 71

Les tarifs pour une année de lecture

- Enfants - 6 ans : gratuit
- Enfants + 6 ans : 3 €
- Adultes : 7 €
- Familles : 13 €

[08-09-2018]
FORUM
DES ASSOCIATIONS



Samedi 8 septembre 2018
place du Temps Libre
de 9h à 13h



[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

► **Lundi 3 septembre**
Ligne de bus Chrono C7
Détails page 11

► **Vendredi 7 septembre**
SEJVA - Pot de rentrée
Détails page 6

► **Samedi 8 septembre**
Forum des associations
Détails page 14

► **Vendredi 14 septembre**
RERS «portes ouvertes»
Détails page 11

► **Mardi 18 septembre**
Bibliothèque : atelier d'écriture
Détails page 14

► **Vendredi 28 septembre**
Concert Poizat Culture
Détails page 16

► **Mercredi 3 octobre**
Agiremploi «portes ouvertes»
Détails page 5

► **Vendredi 5 et samedi 6 octobre**
Opération brioches
Détails page 5

► **Vendredi 19 octobre**
Théâtre Poizat Culture
Détails page 16

Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 ▶ 8h45	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école
8h45 ▶ 11h45	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école
11h45 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS
	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45		Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45
13h45 ▶ 16h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école	Temps calme - accueil échelonné - 13h30 ▶ 14h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Accueil de loisirs CSCS ou sorties extérieures selon le programme 13h30 ▶ 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30
	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30
	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30

Elémentaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 ▶ 12h	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école
12h ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS	Restauration Temps calme Animation CSCS	Restauration - Temps calme Animation CSCS 12h ▶ 13h30	Restauration Temps calme Animation CSCS	Restauration Temps calme Animation CSCS
	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Temps calme - accueil échelonné - 13h30 ▶ 14h	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h
à partir de 14h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30	Accueil de loisirs au CSCS ou Sorties extérieures Selon le programme 13h30 ▶ 18h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30
	Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30	Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h	Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30	Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 ▶ 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30		Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30
à partir de 17h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30

[POISAT CULTURE]

Ouverture de la nouvelle saison

► **Vendredi 28 septembre à 20h - Esplanade du 8 mai 45**

Diable de Funk !

L'Usine à Jazz ?

Big band grenoblois tout terrain, pour un concert endiablé grâce à son répertoire explosif et festif puisé dans le meilleur de la Funk et du Groove afro-américain des années 70 : Herbie Hancock, Tower of Power, Earth, Wind and Fire, Stevie Wonder, Jaco Pastorius... **Entrée libre**



► **Vendredi 19 octobre à 20h**
Espace Culturel Léo Lagrange

L'étrange Noël de Janique et Célimène

de Jean-Pierre Roos
Avec Anne-Lyse Boussy et Léa Chamonal

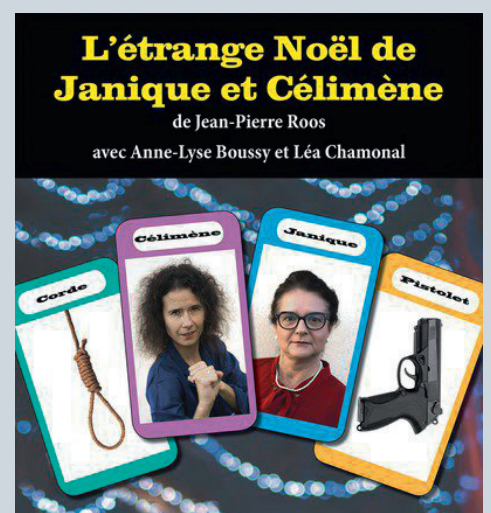
Célimène et Janique, de caractères et de milieux sociaux tout à fait différents, n'auraient jamais dû se rencontrer.

Sauf que ce 24 décembre là, elles se retrouvent dans les bureaux de l'entreprise où elles travaillent, l'une comme femme de ménage, l'autre comme directrice des ressources humaines.

Drôles et spontanées, les deux femmes vont peu à peu s'approprier et se révéler pas si éloignées l'une de l'autre. Des liens sincères, inattendus, se tissent.

Cette comédie moderne et mordante révèle des personnages attachants, en quête d'amour et de repères.

Durée de la pièce : 1h15



Réservations jusqu'au vendredi 19 octobre à midi

au 04 76 25 92 41 / 04 76 25 92 47 ou poisat-culture@ville-poisat.fr
ou prévente des billets à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi
avec un règlement par chèque à l'ordre du trésor public

Adultes : 10 €
Enfants : 4 €